AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0840
FR0000133308-FS0380

8 avril 2016

Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ORANGE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 avril 2016, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 avril 2016, directement et indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations, le seuil de 10% des droits de vote de la société ORANGE et détenir, directement et indirectement, 298 983 704 actions ORANGE représentant autant de droits de vote, soit 11,29% du capital et 9,82% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC Compte propre	14 764 102	0,56	14 764 102	0,49
CDC Fonds d'Epargne	30 000 000	1,13	30 000 000	0,98
Bpifrance Participations SA[2]	254 219 602	9,60	254 219 602	8,35
Total CDC	**298 983 704**	**11,29**	**298 983 704**	**9,82**

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société ORANGE.

[1] Sur la base d'un capital composé de 2 648 885 383 actions représentant 3 046 098 666 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à 50% par la CDC et à 50% par l'EPIC Bpifrance.